



Seule propriétaire de la maison et séparation

Par **ninie0601**, le **29/04/2009** à **21:25**

Bonjour,
Je vis avec mon conjoint depuis 13 ans et avons 2 enfants ensemble et ne sommes pas mariés.
Je veux notre séparation car plus de sentiments envers cet homme.
Nous vivons depuis septembre 2000 dans une maison dont JE suis la propriétaire et dont mes parents ont gardé l'usufruit suite à la donation de la bâtisse.
Dans l'acte notarial, il est précisé, sur demande de mes parents, que je ne peux ni vendre ni louer la maison.
Suite à la donation, le bâtiment a dû être rénové pour transformation en maison d'habitation.
Nous avons donc contracté un prêt sur 20 ans.
En juillet 2008, nous avons fait un rachat de prêt incluant des prêts perso et devons payer jusqu'en 2018.
Les mensualités de remboursement sont retirées du compte bancaire de mon conjoint car comptes séparés (chacun le sien).
Que puis-je faire en cas de séparation vis à vis de la maison ?
Je travaille à temps plein et gagne 1330 euros par mois, aurais-je droit à des aides particulières seule avec mes deux enfants ?
Mon conjoint a-t-il le droit de me demander le remboursement des mensualités qu'il a déjà payé ?
Mes parents pourraient-ils redevenir propriétaires et moi locataire pour avoir à payer moins cher par mois ?
Car si je me retrouve seule avec mes enfants je vais devoir déboursier 750 euros par mois juste pour le remboursement du prêt de la maison.
Si je saisi le juge des affaires familiales pour la pension alimentaire, est-ce payant ?
Je n'ai pas les moyens de payer un avocat, merci de votre aide.
Cordialement
Vous pourrez si vous le désirez me contacter via mon adresse mail.